

point d'intersection avec les bords du lac St. Jean qui sera, comme on s'y attend, auprès de l'ancien poste de commerce de la station des Jésuites, comme susdit.

Comme cette ligne d'exploration doit être tirée avec beaucoup de soins et de précision, au moyens de piquets ou du théodolite, vous abattrez les arbres grands ou petits, et ouvrirez votre ligne d'une manière convenable, en plaquant les arbres dans la direction de la dite ligne seulement ; vos mesures devront être prises avec soin, et à cette fin votre chaîne devra être convenablement examinée tous les jours. A chaque mille vous planterez un piquet, numéroté du Sud au Nord, et vous continuerez ainsi, en rétablissant quelques fois votre direction par des observations astronomiques ; vous en entrerez les données ainsi que tous vos calculs dans votre journal, jusqu'à ce que vous touchiez au lac St. Jean, à ou auprès de l'embouchure Metaubetchoan.

Comme l'exploration actuelle d'une étendue si considérable de pays dans une seule direction offre un champs aux informations géologiques, vous recueillerez et transmettez de petits échantillons (disons d'un pouce à un pouce et demie ou plus suivant la facilité que les communications par eau offriront de les transporter aux établissements) des rochers fixes que vous rencontrerez sur votre ligne, attachant un numéro à chacun, et l'enveloppant dans de l'écorce de bouleau ou du cèdre ou toute autre substance convenable que vous pourrez vous procurer sur les lieux, en indiquant dans vos notes d'arpentage la localité exacte de chaque échantillon, aussi la profondeur et l'épaisseur du roc, s'il est stratifié. Vous ne devez pas cependant permettre que cela retarde d'une manière considérable le progrès de votre arpentage.

Les devoirs de l'assistant seront d'explorer le terrain de chaque côté de la ligne d'exploration jusqu'à la distance d'environ 5 ou 6 milles, pour tracer, soit sur la ligne soit en dehors, la ligne la plus favorable pour un chemin ; la distance à laquelle sera la ligne d'exploration, à l'Est ou à l'Ouest, devant être constatée par des perpendiculaires mesurée à chaque 2 ou 3 milles au Nord du point de départ le plus rapproché de la dite ligne de chemin, suivant que les circonstances du cas et la nature du terrain pourront l'exiger ; plaquer la dite ligne d'une manière

app
cha
for
vait
rivi
offr
tan
tan
tem
rati
pro
V
qui,
lign
E
le r
par
vou
deu
par
de l
Isle,
rivi
che
bet
par
Chi
des
pou
Les
pou
I
pen
vou
pré
pre
de
des